

Liste des délibérations de la séance du conseil municipal du

Samedi 3 février 2024 à 10 heures

Ayant donné mandat de procuration : Mme Fauchard à Mme Coulangeon, Mme Brunet à Mr Hamelin, Mr Luquet à Mr Pinheiro, Mme Aurat à Mme Chirol.

A l'ordre du jour :

Numéro	libellé	Vote
0	Installation de madame Gina PETIT et délégations	Prend acte
1	Rapport de commission	Prend acte
	<i>Pour information</i>	
2	Information au titre de l'article L 2122-22 : résultats marchés publics 2023	Prend acte
3	Information au titre de l'article L 2122-22 : signature d'une convention tripartite entre le collège L Aragon, la ville de Domérat et le club Judo Kwaï Bourbonnais dans le cadre de la mise en place du dispositif « 2HSC »	Prend acte
	<i>Pour vote</i>	
4	Modification de la composition des commissions communales	Unanimité
5	Montluçon communauté : désignation des membres titulaire et suppléant à la CLECT	Unanimité
6	Renouvellement dérogation rythmes scolaires	Unanimité
7	Mandat à accorder au centre de gestion de l'Allier dans le cadre du lancement d'une procédure pour le renouvellement du contrat « assurances statutaires »	Unanimité
8	Demandes de subventions auprès de l'Etat et la région	Unanimité
9	Demandes de subventions exceptionnelles (collège L Aragon et école V Hugo)	Unanimité
10	Agence France locale : garantie d'emprunt 2024	Unanimité
11	Conventions à signer avec la Sas Ombrières d'Auvergne pour l'installation d'ombrières sur le territoire communal	Unanimité

Fait à Domérat, le 6 février 2024.

Le maire,



Pascale LESCURAT.